



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022412

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/01/2025 15H03 C:002018 I:44840
V/REF : MAIL MME CHAILLOT
V/Email reçu le Vendredi 31/01/2025 a 15H03

**CENTURY 21
MARTINOT IMMOBILIER DIJON
3 PLACE DE LA REPUBLIQUE
21000 DIJON**

IMMEUBLE : RESIDENCE ASTORIA
11 BOULEVARD VOLTAIRE
21000 DIJON

Dijon, le 17 Février 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 11 BOULEVARD VOLTAIRE - DIJON - MME LORIOT - 0688927611

MOTIF : INTERVENIR POUR ERREUR E10 SUR CHAUDIERE
(INDIQUE EXACTEMENT LE PROBLEME RENCONTRE SUR RAPORT D'INTERVENTION)

Donneur d'ordre : Mme M CHAILLOT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
REMISE EN EAU EFFECTUÉE EN RAISON D'UNE PRESSION INSUFFISANTE, AVEC
ESSAIS ET VÉRIFICATIONS DES SÉCURITÉS.
AUCUNE FUITE DÉTECTÉE SUR LA CHAUDIERE POUVANT JUSTIFIER CETTE BAISSSE DE
PRESSION.
IL EST POSSIBLE QUE LA CHAUDIERE AIT PURGÉ DE L'AIR AUTOMATIQUEMENT OU
QUE LE VASE D'EXPANSION, REGONFLÉ LORS NOTRE PRÉCÉDENTE INTERVENTION
SOIT EN FIN DE VIE ET DOIVE ETRE REMPLACÉ. L'HISTORIQUE DE CET ÉLÉMENT
ÉTANT INCONNU, UNE SURVEILLANCE EST RECOMMANDÉE.
EXPLICATION DONNÉE SUR LA PROCÉDURE DE REMISE EN EAU DE LA CHAUDIERE.

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 07/02/25 a 16H58 Mme M CHAILLOT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022412

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	42,49		42,49
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 31/01	1	68,39		68,39
TOTAL H.T.					110,88
T.V.A. a 10,00%					11,08
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>121,96</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Servimo BFC BOURGOGNE

De: Margaux CHAILLOT <margaux.chaillet@martinot-immobilier.fr>
Envoyé: vendredi 31 janvier 2025 15:02
À: Servimo BFC BOURGOGNE
Objet: TR: problème de chaudière, c'est urgent merci

Catégories: MURIEL

Madame,

Je fais suite à notre échange téléphonique, je vous confirme la demande d'intervention ;
Pouvez-vous sur la facture bien nous indiquer le soucis constaté sur place ? Afin que je puisse imputer la facture en conséquence.

Merci par avance,

Bien cordialement,

De : Henri ORENGO <henri.orengo@orange.fr>
Envoyé : vendredi 31 janvier 2025 14:54
À : Margaux CHAILLOT <margaux.chaillet@martinot-immobilier.fr>
Objet : RE: problème de chaudière, c'est urgent merci

Madame,

Si je me permets d'insister c' est que le torchon que j'ai placé sous la chaudière est humide, c'est la raison de mon entêtement et je voudrais que l'on m'explique pour qu'elle raison à chaque fois que la température baisse c'est le cas aujourd'hui la chaudière ne fonctionne plus! Le salarié ne m'a pas expliqué, pour remettre de l'eau il a expliqué à mon neveu qui est en déplacement à Paris, moi je n'y arrive pas. De plus ce Monsieur m'avait dis de prévenir SERVIMMO si je constatais des fuites.

la semaine s'annonce froide, je ne veux pas souffrir comme j'ai souffert du 17/12 au 17/01 sans chauffage et sans eau chaude e

Cordialement.

Janine LORiot